



Noisy-sur-Oise

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du mardi 30 novembre 2021

Ouverture de la séance : 20h55

Présents : Catherine BORGNE – Jocelyne BASSE – Boris LECORDIER - Chantal GARSTKA – Richard FLAHAUT - - Isabelle OCCELLI – Vivien BAREYT – Jean-Pierre BOGERS – Thierry COSSARD – Philippe DANIEL – Frédéric FALLOT – Cyril MOREL – Gilles RIFFIER.

Absents : Katia GILBERT (Pouvoir Mme OCCELLI), Frédéric HENRY (Pouvoir Mme Borgne)

Secrétaire de séance : Boris LECORDIER

Ordre du Jour

1. Approbation du CR de la séance du 06 septembre 2021 . Vote à l'unanimité
2. Dépenses d'investissement 2022. Possibilité d'engager jusqu'à 25% du budget de 2021 dans l'attente du vote du budget 2022. Vote à l'unanimité.
3. RIFSEEP. Modification de la délibération du 06 septembre suite à divers retours du CIG. Vote à l'unanimité.
4. Subvention coopérative scolaire/classe de neige 2022 : séjour prévu avec l'école de St Martin du Tertre, Le montant total du séjour par enfant est de près de 970€, pour une dizaine de jour et pour 18 enfants. La participation de la commune serait de 300€/enfant (5400€ au total), celle des parents d'un peu plus de 500€ ; la coopérative assure le complément. Le montant de 5 400€ sera à inscrire au budget 2022. Vote à l'unanimité
5. Taxe d'aménagement : modification du taux. Le taux actuel est de 3%. Mme le Maire propose de le passer à 5%.
Abstentions (3) : FALLOT, LECORDIER, COSSARD. Contre (2) : BOGERS, RIFFIER. Vote adopté à la majorité des votants.
6. Subvention au comité des anciens et au comité des fêtes : régularisation suite à la demande de la Trésorerie. Délibérations adoptées à l'unanimité : 6000€ pour les Anciens, 3500€ pour le comité des fêtes.
7. Projets de la communauté de communes : information sur le plan vélo proposé par le département du Val d'Oise. PCAET
8. Communication du rapport RPQS 2020 du SIECCAO sur la distribution d'eau potable et du rapport RPQS 2020 du syndicat SICTEUB sur l'assainissement .Ils seront déposés sur le site internet de la commune qui sera libéré en janvier 2022. Le conseil municipal prend acte de cette communication.
9. **Informations diverses :**
 - Marché de Noël de l'école : il est prévu le samedi 11/12 de 13h à 18h. Pass sanitaire obligatoire
 - Il n'y aura pas de cérémonie des vœux en 2022
 - Vidéoprotection : les travaux vont débiter pour la phase 1 (Du secteur de a plage à la Mairie).
 - Maison d'arrêt de Bernes : compte-rendu de la réunion publique d'échanges qui a eu lieu le 29/11/2021 à Bernes.
 - Site internet : libération prévue le 1er janvier 2022.
 - Projet de jumelage ; à étudier (organisme, association).

Fin de la séance à 23h20.